La Vie des Moulins du Quercy

2012- février/mars n°57

ISSN 2105-195X

Association des Moulins du Quercy
Lot et Tarn-et-Garonne

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

www.moulinsduquercy.com www.moulinsdefrance.org

EDITO .....par Bertrand PUEL

Ce numéro de début de printemps paraît en pleine préparation des Journées du Patrimoine de Pays et Journée des Moulins des 16 et 17 juin 2012, la grande fête annuelle du patrimoine de pays et des moulins à la charnière du printemps et de l'été.

Nous espérons qu'il vous donnera envie d'aller voir ces jours-là les moulins que les passionnés du patrimoine ouvrent au public et font tourner autant que possible ainsi que les nombreuses manifestations liées au thème national, « cuisine, terroirs et savoir-faire ».

Notre publication a pris, grâce au sens artistique et au professionnalisme de notre Chargée de mission Cécile DUBOIS, la forme d'une revue illustrée que l'on souhaite intéressante et agréable à lire par les amoureux des moulins. Il est dorénavant possible de s'y abonner sans être membre actif de l'association et vous pouvez également la télécharger sur notre site www.moulinsduquercy.com

Dans ce numéro Géraldine GREPON adopte un style précis et plein d'humour pour dénoncer les contradictions d'un discours souvent entendu dans un cadre administratif se voulant défendre l'environnement.

René PEZET continue à traquer les savoirs du passé sur la conception des roues des moulins à eau et il nous fait partager ses connaissances et ses découvertes.

Un moulin médiéval méconnu, le Moulin des Pauvres à Saint Cirq Lapopie révèle ses secrets et ses trésors comme ce rouet encore en place que l'on peut admirer sur la couverture. Il a été sauvé de sa lente dégradation grâce à l'énergie de son propriétaire amoureux du patrimoine et passionné de mécanique.

Le moulin de la Merlie à Sauliac sur Célé a fait l'objet d'importants travaux qui sont présentés par son propriétaire, administrateur de longue date de l'Association des Moulins du Quercy. Ses réflexions sur la production hydroélectrique des petits barrages sont à méditer !

Nos rubriques traditionnelles sur la vie de l'association et les nouvelles de notre fédération complètent ce numéro 57 qui témoigne de la vitalité des Moulins du Quercy qui ont tant de choses à dire sur notre passé.

Le Moulin Pauvre à St Cirq Lapopie

Les ailes en croix….

Le 2 juillet 2011, Emile Pezet nous quittait à l'âge de 82 ans. Petit-fils et fils de meunier, il était viscéralement attaché au lieu de son enfance, ce Moulin de Béduer qu'il a continué à entretenir après la cessation d'activité. C'était l'homme aux deux cœurs; rive gauche pour Béduer et rive droite pour Camboulit. Emile a été conseiller municipal pendant 12 ans dans l'équipe de Jean Capus. Il était surtout connu en tant que maraîcher au Moulin de Béduer, écoulant ses produits frais et naturels tous les samedis matins au marché de la halle de Figeac. Pendant plus de quarante ans, ce marché a été sa vie, lieu de rencontre avec les Figeacois mais aussi avec ses collègues de la halle,avec qui il a su créer des liens professionnels et amener la convivialité. C'est encore lui qui est à la base d'une équipe de retraités de divers horizons qui sous sa houlette se sont convertis au jardinage dans un champ de la vallée su Célé afin de passer de bons moments ensemble. « Adieu l'Emile on t'aimait bien tu sais » disait Brel et ses paroles lui vont si bien….

Dans ce numéro

Edito. B. Puel	2
Les Ailes en Croix	
Mot du Président - Adour Garonne- Calendrier des activités	3
Environnement et hydroélectricité. G. Grépon	4
Les roues des moulins à eau. R.Pezet (suite du n° 56)	6-7-8
Reportage au Moulin Pauvre. B.Puel	9-10
Nouvelles de nos moulins: les travaux de la Merlie. G et M Grépon	11
La vie de l'association	12-13
Mécénat de Boisse (suite) – Bouluech, conférence – Chez nos voisins, ARAM du Tarn	14
Les nouvelles de la FFAM	15
Affiches FFAM - Journées du Patrimoine de pays et des Moulins	16

Allianz

ALICE BEHRINGER
AGENT GENERAL D'ASSURANCES

N° ORIAS : 10055703
Site internet : www.orias.fr
ACAM : 61, rue Taitbout
75436 Paris cedex 09

BP 106
77 RUE GUSTAVE LARROUMET
46000 CAHORS
Tél. : +33 (0) 5 65 35 23 94
Fax : +33 (0) 5 65 35 10 30
Mob. : +33 (0) 6 40 64 94 56
alice.behringer@agents.allianz.fr
www.allianz.fr/behringer

La Vie des Moulins du Quercy est imprimée par

Imprimerie LAHOURNERE

Parc d'activités de la plaine 14 impasse René-Couzinet

31500 TOULOUSE

tel: 05 61 34 01 89

Le Mot du Président : par Jacques CHAVANON

Chers amis,
Dans mon enthousiasme à préparer ces quelques lignes en parcourant les articles de ce n° 57, les mots se bousculent dans ma tête : exemplarité du moulin de La Merlie dans ses efforts pour progresser dans le développement des énergies propres et durables dans le respect d'une réglementation pour le moins pointilleuse ; richesse du patrimoine historique, culturel et technique des moulins de notre Quercy, que nous nous efforçons de diffuser dans le cadre des traditionnelles Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins ainsi que par nos activités pédagogiques et touristiques. Au cours de cette année 2012, le thème des énergies, propres, renouvelables, durables, appelez-les comme vous voulez, sera mis en avant dans le discours politique et au travers des animations nationales et régionales telles que les Journées Nature et la Fête de la science. Mais les discours font la part belle au solaire, aux éoliennes, au biogaz. La « petite » hydroélectricité ne serait-elle plus d'actualité. Nous profiterons donc de notre présence dans ces manifestations pour mettre en avant le potentiel de nos moulins dont Géraldine, avec verve et humour, se fait l'avocate dans les pages suivantes. Un petit détail pour les lecteurs qui ne la connaissent pas encore : Géraldine a 30 ans. Ecoutons le cri de sa jeunesse : c'est l'avenir de sa génération que nous, ses aînés, mettons en jeu, car, elle sait très bien qu'au-delà d'amputer le potentiel de production des moulins, l'effacement des retenues n'est pas le bon remède à la dégradation de la qualité de l'eau. Au contraire, elle qui n'est pas technocrate, mais née au bord de la rivière, elle sait que cette modification d'un équilibre existant depuis des siècles, induirait des effets négatifs irréversibles et coûteux pour les collectivités : suppression de l'alimentation des nappes phréatiques, érosion des berges, aggravation des effets des crues et des sécheresses, suppression des plans d'eau comme atout touristique. Abaisser la ligne d'eau conduirait en outre à une dégradation du bâti des ouvrages riverains privés ou publics. Mesdames et Messieurs les élus, Conseillers Généraux et Maires, qui allez dans les prochains mois être questionnés par les préfets pour avis sur le nouveau classement des rivières, laisserez-vous faire ?
Nous ne manquerons donc pas de sujets de conversation lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra cette année, alternance du Lot et du Tarn-et-Garonne oblige, à Valence d'Agen, où nous pourrons découvrir ensemble la mouline du moulin de Castels dans sa nouvelle robe,
Donc à très bientôt !

Assemblée générale Moulins du Quercy 2012

L'Assemblé Générale de notre association se tiendra cette année le SAMEDI 12 MAI à VILLENEUVE D'AGEN, salle Gipoudou. Venez nombreux, une journée conviviale et bien remplie nous attend !
Le matin: Séance AG, rapports et activités 2011, projets 2012. Présentation de la restauration de la mouline du moulin de Castels. Projection d'un film sur les travaux du moulin de Lamerlie
Le midi :repas à l'Auberge de Bardigues
L'après-midi : Visite du village d'Auvillar (Halle, musée de la Batellerie). Visite de la mouline du Moulin de Castels. Visite du moulin

BASSIN ADOUR GARONNE :

Calendrier des prochaines activités

27-29 avril 2012 : Congrès FFAM à Reims
12 mai 2012 : Assemblée Générale Moulins du Quercy à Valence d'Agen
27 mai: marché des potiers au moulin de Bouluech
2 et 3 juin 2012 Journées Nature en Midi-Pyrénées
16-17 juin 2012 : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
Du 6 au 9 juillet 2012 : Célé' T à Figeac
15 août:: remise au vent du moulin de Boisse après travaux de toiture.
Du 10 au 16 septembre 2012 : stand Moulins du Quercy à la foire de Figeac
Du 10 au 14 octobre 2012 : Fête de la science (stand animation pédagogique au Village des sciences à FIGEAC et ouvertures de sites dans le Lot)

NORD MIDI-PYRÉNÉES
Agence de
LIMOGNE-CAJARC
Place du Foirail – BP 13
46160 CAJARC
Tél. : 0 810 40 11 09 – Fax. : 05 65 11 67 21
E.mail : echange@ca-nmp.fr

contact
Intermarché contact
Cajarc 05 65 40 72 49

Certains vont vous prétendre que l'hydroélectricité nuit à l'environnement !!!

« La température augmente au niveau de la retenue »

FAUX : Nous avons fait le test sur notre chaussée et la température est la même en amont et en aval!

« L'absence d'entretien, les défauts de conception ou des débits trop faibles rendent ces aménagements inefficaces » :

FAUX : Il est vrai qu'il ne faut pas installer n'importe quelle turbine sur n'importe quelle rivière ! Lorsque vous achetez une voiture par exemple, vous analysez vos besoins et achetez un petite ou une plus grosse voiture, diesel ou essence, …etc. Pour ceux qui investissent dans les centrales, c'est la même chose, en fonction de la rivière, de la chute, et des autres contraintes, ils vont réfléchir à la puissance et au modèle de turbine. Il est évident qu'ils ne feront pas n'importe quoi !!

« Les seuils empêchent le poisson de remonter les rivières » :

FAUX : La grande majorité de nos seuils sont au moins centenaires voire multi centenaires et le poisson commence à réapparaître ici et là où il avait disparu depuis quelques décennies seulement.
Ne serait-ce pas plutôt la pollution et autres abus qui seraient responsable de la disparition de ces poissons ?

« Les poissons finissent hachés dans les turbines » :

FAUX : Merci de vous pencher par la fenêtre (si la centrale tourne !) et de constater qu'il n'y a pas de poisson pané au menu aujourd'hui !.... Mais peut-être verrez vous des pêcheurs juste au dessus en train de faire « des provisions ». Car lorsque la centrale tourne elle oxygène la rivière et le poisson le sait, lui, et il adore ça… et le pêcheur sait en profiter aussi.

« Le lobby des centrales hydroélectriques fait sa loi » :

Quelque part….nous aimerions bien! Mais les petits propriétaires n'ont aucun poids et subissent plutôt les réglementations incohérentes et absurdes ainsi que le lobby des autres (que nous ne mentionnerons pas par crainte de procès en diffamation!).

« La centrale nuit aux activités nautiques des rivières et touche l'économie locale » :

ARCHI FAUX : Merci, là encore, de constater (si c'est la saison) que la centrale n'empêche en aucun cas ni de se baigner en amont comme en aval, ni l'activité des canoës sur la rivière.

« L'hydroélectricité coûte cher au consommateur » :

VRAI/FAUX : Pour les factures, voyez avec celui qui vous revend l'électricité qu'il nous achète. Mais sachez que l'hydroélectricité est la moins chère à produire (peu de place, peu d'entretien, se déclenche seule…etc). Quand au financement des centrales, lorsqu'elles sont privées, le financement reste privé et sans aucune subvention malgré ce que certains veulent faire croire !

« Les centrales hydroélectriques défigurent le paysage » :

FAUX : Il est vrai qu'une centrale nucléaire c'est tellement plus chic !
Observez la nôtre de l'extérieur et dîtes nous si elle défigure le paysage !

Par ailleurs, à l'aide de notre « dégrilleur », nous sortons régulièrement de l'eau, des chaussures, des bouteilles en verre ou plastique, des balles de tennis, des pneus et autres déchets pour les mettre à la poubelle (attention nous trions les déchets !!).

Nous voulons tous des rivières propres mais avant de faire la guerre à des propriétaires de seuils et/ou de moulins, nous aimerions que ce soit plutôt aux vrais pollueurs qu'on la fasse. A ceux qui déversent des saletés et produits toxiques dans l'eau !

Par ailleurs nous rappelons que :
1°) - les **écosystèmes sont en place depuis belle lurette** (beaucoup de seuils sont centenaires ou multi centenaires). Combien de temps mettront-ils pour se réadapter si on efface les seuils?
2°) - les seuils ne sont **pas là uniquement pour faire joli** ou pour alimenter des moulins. On ne les appelle pas « barrage » pour rien !

- en cas de crue, ils freinent l'eau. Sans eux, bienvenue aux catastrophes naturelles, économiques et humaines !
- en période de sécheresse, ils la retienne. Sans eux vous ne pourriez baigner que vos chevilles l'été tellement les niveaux seraient bas.

Rappelez-vous lors de la tempête Xynthia, certains avaient fustigés les pouvoirs publics de ne pas avoir entretenus les digues voire de les avoir détruites (certaines gâchait la vue !!) avec les conséquences que l'on en sait !
Les rivières, ruisseaux, canaux et biefs sont entretenus depuis que l'homme a créé des outils adéquat et appris à s'en servir (beaucoup de moulins en France et donc leur seuil datent du Moyen-Age !!). Sans leur seuil, de nombreux moulins sont menacés !

Les moulins sont le 3ème patrimoine de France. On ne détruit pas les châteaux, ni les églises. Au contraire, on a enfin compris l'importance de restaurer notre petit patrimoine ! Alors pourquoi s'attaquer à nos moulins ?
Ils sont des témoins de notre histoire au même titre que les autres monuments !

Nous aimerions seulement que l'on fasse la différence entre les grosses centrales qui ont un réel impact sur l'environnement de par leur taille et les plus petites qui participent également à la vie économique de leur ville ou village car elles génèrent taxes et impôts, participent à l'entretien des rivières et permettent de conserver le petit patrimoine séculaire.

Selon le rapport de M. Fabrice DAMBRINE, Haut fonctionnaire de développement durable remis au Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie en mars 2006 et concernant « Les Perspectives de Développement de La Production Hydroélectrique en France » :
« Sur les 100 000 moulins qui existaient au XIXème siècle, des études montrent que 30 000 peuvent être équipés, ***sans changer la configuration de la rivière****, à condition de mettre au point les matériels pour exploiter cette énergie à des coûts raisonnables.[…]Le potentiel des centrales entre 10 kW et 100 kW, serait de 1 TWh. »*
Soit une centrale nucléaire. Il en reste 70 000 qui pourraient être aménagés eux aussi avec quelques travaux supplémentaires !

Et ajoute en conclusion *« L'hydroélectricité constitue un* ***enjeu majeur****, d'abord pour répondre aux engagements européens de la France au regard de la production d'électricité par les énergies renouvelables, mais plus largement pour* ***contribuer à la politique énergétique*** *définie par la loi du 13 juillet 2005. La France possède un potentiel qui la place* ***au premier rang européen*** *dans ce domaine. Il est essentiel de le préserver et de le développer en forgeant un nécessaire* ***compromis entre les divers usages de l'eau****. A cet égard, les perspectives de développement doivent être vigoureusement* ***encouragées par les pouvoirs publics*** *et accompagnées de la mise en place d'un environnement stable d'un point de vue aussi bien réglementaire que financier. ».*

Alors qu'est-ce que l'on doit faire :

- garder nos centrales nucléaires qui sont si sûres et si sécurisées comme nous l'ont prouvé très récemment des membres de Greenpeace?

- ou essayer de faire les choses en bonne intelligence en favorisant et en multipliant les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydroélectricté) en attendant de diminuer le nucléaire progressivement ?

Je me tâte encore !!!!!

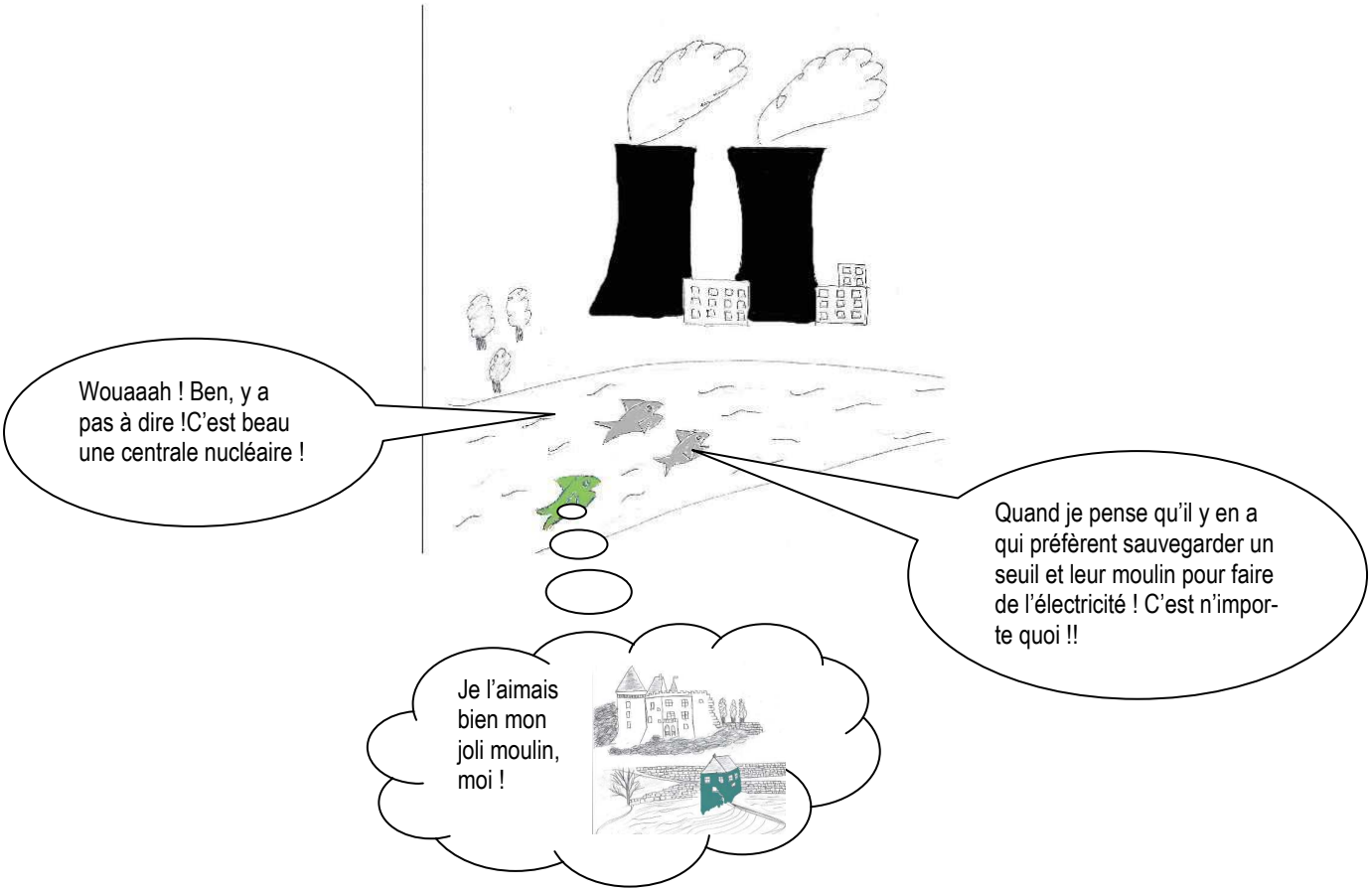

Olivier ROLLAND - artisan
fabrique traditionnelle de barques en bois robustes et esthétiques.

Le Pech - 46300 FAJOLES
Tel: 06 89 56 48 91
www.barques-bois.com

Les Fins Gourmets
PRODUCTEURS DU QUERCY

Foie gras Magrets
Produits d'épicerie fine

Magasins: Grand'Place 46260 Limogne Tel : 05 65 24 36 45
Place du Foirail 46160 Cajarc Tel : 05 65 40 69 98
2 pl. J. Jaurès 12200 Villefranche de Rouergue Tel : 05 65 45 69 36

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU ROUET VOLANT

L'installation d'un rouet volant peut présenter de grosses variations suivant les régions. Dans un schéma classique figuré ci-dessous, l'eau de la réserve (A) va emprunter successivement une trompe bâtie(B) en forme de grand entonnoir puis une trompe en bois (C) obturée par une vanne sarrasine(D) ou vanne guillotine.

L'ouverture de la vanne provoque dans l'entonnoir en pierre et dans la trompe en bois un très fort courant qui va aller en s'accélérant jusqu'à la poussée sur la roue. On parle d'une roue à impulsion. La vanne maintenue ouverte va projeter un jet sous pression sur la concavité de trois aubes avant de rejoindre dans un tourbillon aérien le niveau d'eau du canal de fuite.

L'énergie cinétique du jet d'eau vient de se transformer en énergie mécanique transmise à la meule tournante.

Coupe verticale d'un moulin équipé d'un rouet volant

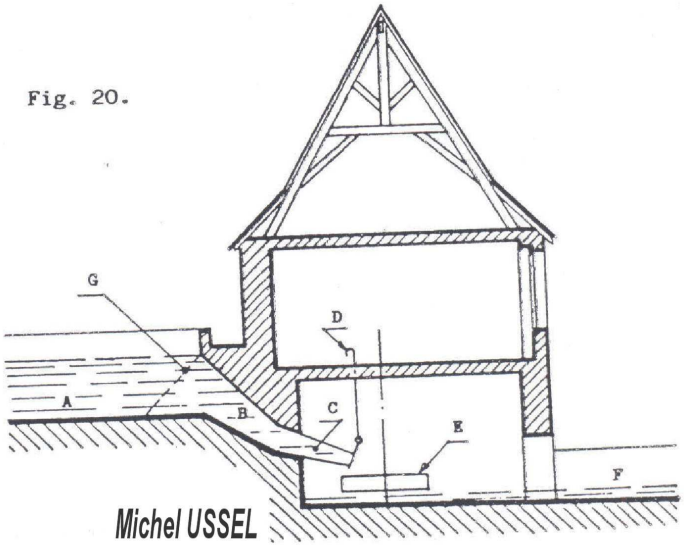

Quelques caractéristiques du rouet volant.

De l'étude technique de Michel USSEL, (réf 12 p 42), nous retiendrons quelques éléments qui nous paraissent essentiels:

—En général, (réf 12 p 45), les rouets avaient un diamètre compris entre 1.10 m et 1.60 m avec un espacement entre cuillers de 0.16 m, ce qui donne:

- 21 cuillers pour un rouet de 1.10 m
- 29 cuillers pour un rouet de diamètre 1.50 m

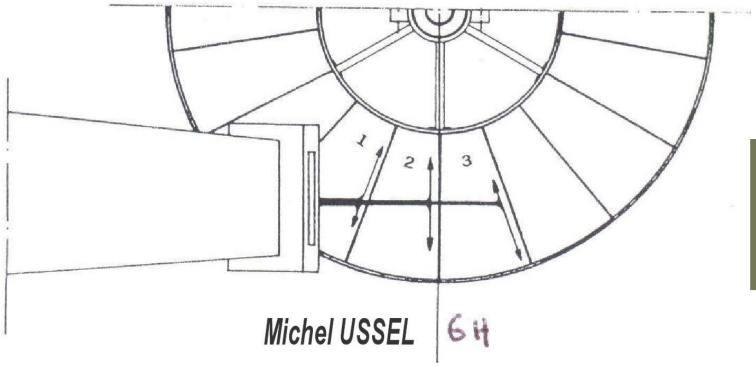

L'axe de la trompe alimentant le rouet passe au milieu du bord supérieur de l'aube métallique située à 6 heures.

Réf 12– p 52 fig 33

Inclinaison de la trompe et profil de l'aube

- Michel Ussel

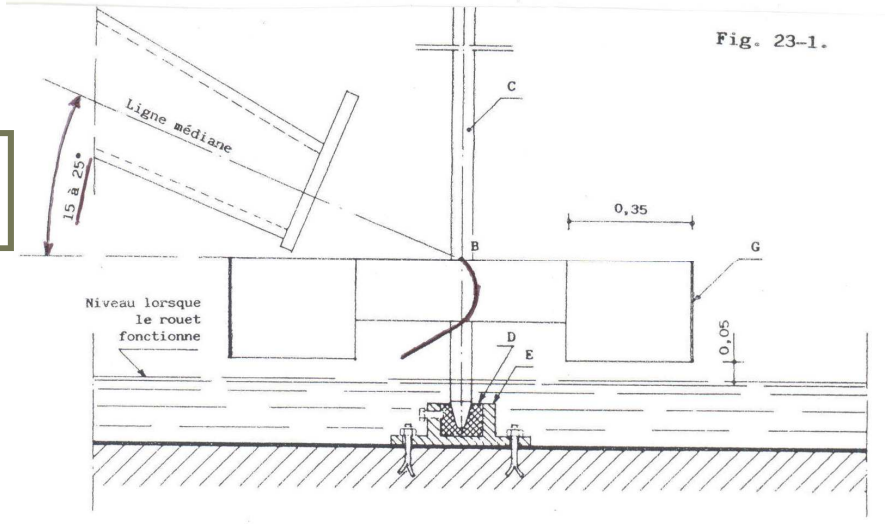

—L'inclinaison de cette même trompe par rapport au rouet horizontal peut varier de 15 ° à 25 °

(Fig 23-1)

Le schéma ci-dessus nous montre que le profil de l'aube va être l'élément prépondérant du rendement de la roue hydraulique. Plus précisément la recherche d'une bonne fuite de l'eau va devenir une constante dans la conception des nouveaux moteurs hydrauliques

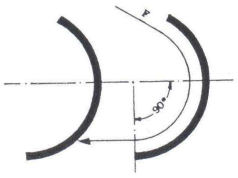

Fig. 32.

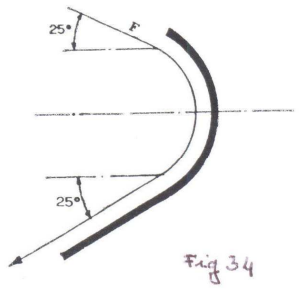

Fig 34

Michel USSEL

— Le profil de l'aube métallique qui fournit le meilleur rendement (fig. 34) est formé d'une partie haute en arc de cercle pour recevoir l'impulsion et d'une partie basse rectiligne et inclinée (20° à 25°) qui prolonge la poussée et favorise la fuite de l'eau.

Le profil de l'aube va être un élément essentiel du rendement de la roue.

Nous voyons également sur le schéma ci-contre, que, si le profil de l'aube est en demi-cercle parfait, la lame liquide sortante viendrait talonner la face convexe de l'aube suivante. Le rendement s'en trouverait fortement diminué.

Dans les turbines modernes, nous trouvons une aspiration de la colonne d'eau descendante à la sortie du rotor (on va parler de diffuseur ou d'aspirateur).

— Lorsque la vanne sarrasine alimente le rouet, l'eau du canal de fuite ne doit pas venir effleurer le bord inférieur de la roue. Le rouet ne supporte pas le « pajotage ».

Pour une chute et un débit donnés(réf 12 p 53) le rouet volant couplé à une meule tournante peut atteindre un rendement de 35 % à 45 % suivant:

- la position de la vanne sarrasine et
- L'angle de la fuite de l'eau sur les aubes

TROMPE ET VANNE SARRASINE

Dans le schéma classique fourni par Michel Ussel, (réf 12 p 43), et que l'on trouve reproduit dans les moulins de montagne, la trompe en bois est constituée de quatre madriers en chêne sciés en trapèze très allongés formant une fois assemblés un conduit fermé.

- L'extrémité la plus importante est encastrée en force dans la sortie basse de l'entonnoir en pierre conduisant l'eau de l'étang vers les rouets.

La petite extrémité ajustée au-dessus de la roue est obturée par la vanne sarrasine qui permet de mettre en marche et d'arrêter le couple rouet meule dénommé tournant (on peut parler d'un moulin à 2,3 et 4 tournants). La vanne glisse entre deux feuillures en fer. La manœuvre se fait de la salle des meules grâce à une tige de fer terminée par une poignée en œillet ou en équerre.

Le schéma ci-dessous nous permet de noter que la fixation de la queue de pelle sur la vanne peut se faire grâce à un œillet et un boulon. Cette articulation donne une meilleure « glisse » à la pelle lors de la manœuvre d'ouverture et de fermeture.

Pour lutter contre l'éventualité de la rouille au niveau des feuillures, certaines vannes sarrasines ont été réalisées en bronze. D'autres ont été conçues légèrement en trapèze afin d'obtenir une manœuvre plus facile.

Fig. 21

Michel USSEL

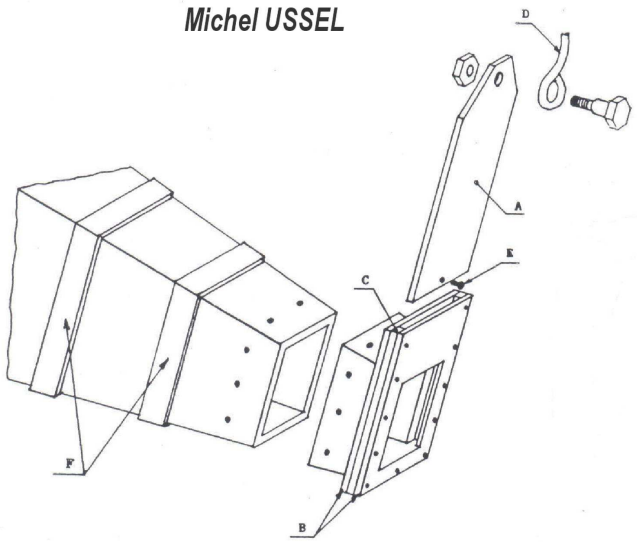

Fixation d'une vanne sarrasine sur une trompe en bois

Queue de pelle et vanne sarrasine sont manoeuvrées en « prise directe » sans l'aide de levier au moulin de Castel, à La Rouquette dans l'Aveyron.

Les roues des moulin à eau …..par René PEZET

Trompe en bois prolongée par un conduit en fer qui permet une meilleure fixation de la vanne. Moulin en Dordogne.

Goulotte en pierre coiffée d'une dalle également en pierre servant de couvercle
(Moulin de Recor dans le Tarn)

Il y a quelques années, le meunier du moulin du Prat aux Bessonies, a vu apparaître subitement un gros trou sur la partie supérieure de la trompe en bois. Il décide de la refaire à l'identique. Le menuisier chargé de l'opération repousse la trompe vers l'étang préalablement vidé et dépose le couvercle de celle-ci afin de relever des côtes précises.

Nous pouvons faire quelques constatations qui nous paraissent intéressantes.

- le trou apparu sur le dessus de la trompe ne provient pas uniquement de l'érosion due au passage sous pression d'une eau chargée de sable granitique. Le menuisier découvre un défaut du bois qui a rendu la paroi plus fragile
- * le conduit qui va en se rétrécissant se termine côté interne par deux parois latérales qui deviennent parallèles afin de créer un jet d'eau plus rectiligne entre la vanne et le rouet. Il sera plus facile de centrer ce jet d'eau sur la concavité des cuillers.

La trompe du moulin du Prat aux Bessonies montre le cordon de mousse ayant assuré l'étanchéité. Le conduit se termine par des parois latérales parallèles.

— La dépose du couvercle fait apparaître vers le bord des quatre madriers une feuillure de 1 cm de large. A l'assemblage, ces feuillures mises face à face déterminent un conduit qui va servir à rendre la trompe étanche. Il suffira de bourrer ce conduit avec de la mousse sèche pour assurer une étanchéité parfaite. Le menuisier a réalisé ce remplissage à l'aide d'une baguette en bois confectionnée sur mesure afin de bien tasser le cordon de mousse. A la mise en place, l'eau a fait gonfler la mousse et aucun suintement n'est apparu.
Cette nouvelle trompe a été réalisée à partir de madriers de chêne qui avaient séjourné de nombreuses années dans l'étang du moulin. Tout meunier prévoyant avait l'habitude de conserver dans l'eau un certain nombre de pièces de bois de très bonne qualité afin de pouvoir remplacer très rapidement un rouet, un banc de lève ou une trompe. Un long séjour dans l'eau rend le bois très dur et évite l'apparition de fentes à l'utilisation.

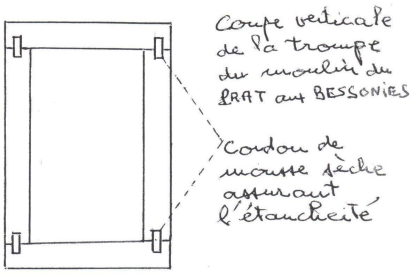

Trompe réformée d'un moulin sur la Bonette, creusée dans un tronc d'arbre, l'étanchéité de la trompe était assurée.

- une cuiller en bois qui se fend demande un gros travail pour la remplacer:
- le choix d'un bois de qualité est primordial
- nous pouvons également voir que l'extrémité de la trompe qui porte la vanne est plus haute que large.

Michel Ussel(réf 12 p 48) nous donne les côtes des vannes qui varient en fonction du diamètre du rouet, le rapport de la hauteur sur la largeur restant de 1.5
Nous trouvons:
* 0.16 m x 0.24 m pour les petits rouets de 1.10 m de diamètre - * 0.20 m x 0.30 m pour les grands rouets de .140 m à 1.60 m de diamètre.
L'auteur ajoute: » quel que soit le diamètre des rouets, une section plus petite de la vanne convient très bien ». Encore une fois nous pouvons constater qu'empirisme et savoir-faire permettent d'affiner les chiffres des calculs théoriques et techniques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : Michel USSEL: du rouet , de la roue à augets à la turbine hydraulique. Ed Ol Cantou

Reportage au Moulin des Pauvres à St Cirq Lapopie…. par Bertrand PUEL

Découvrir le Moulin des Pauvres, c'est se plonger dans un passé paradoxal. C'est un passé à la fois complètement présent par le témoignage d'un patrimoine flamboyant qui a traversé les siècles, avec en particulier des voûtes en pierre aux proportions parfaites qui pourraient avoir été construites au 12ème ou au 13ème siècle, mais c'est aussi un passé oublié dont il ne reste que très peu de traces documentaires malgré son poids immense comme on peut l'imaginer.

Moulin Pauvre ou Moulin des Pauvres ?

C'est déjà le nom même du moulin qui fait l'objet de débats : faut-il parler du moulin des pauvres ou du moulin pauvre, qui ne serait alors pauvre qu'en raison du débit du ruisseau, celui de Bournac, qui l'alimente ?

Il semblerait que cette vallée avec son moulin était un lieu de mise à l'écart des lépreux avec un moulin pour leur alimentation qui aurait reçu alors le nom de moulin des pauvres.

Ces deux hypothèses sont confortées par la situation de ce moulin au fond d'une vallée encaissée entre deux falaises, desservi par le ruisseau du Bournac à l'eau limpide qui prend naissance 3 kilomètres plus haut au pied de la paroisse de Trégoux, voisine de celle de Crégols, qui a été le siège d'un prieuré. Dans ce paysage austère, on n'a pas de mal à imaginer la vie retirée d'une communauté écartée du reste de la société par crainte de la contagion.

Comme toute la région de Saint-Cirq– Lapopie, Trégoux dépendait des seigneurs de Gourdon et de Cardaillac et de la famille Hébrard de saint Sulpice très impliquée à Coïmbra au Portugal. Cela explique sans doute la grande ressemblance du moulin des pauvres avec celui de Coïmbre à Cajarc, ces deux moulins ayant été vraisemblablement construits à la même époque.

Autre hypothèse, ce moulin aurait un autre rapport avec la pauvreté. Il aurait été désigné par la céréale qu'il écrasait, l'épeautre et « moulin des pauvres » serait une déformation de « moulin d'épeautre », à moins que l'expression « moulin pauvre » constitue une référence à cette céréale considérée comme pauvre.

Sa modernisation autour de 1903

En l'absence d'écrits sur le moulin des pauvres, les propriétaires actuels depuis 8 ans, Monsieur et Madame DE WYN, ont appris de source orale que le moulin avait été « modernisé » en 1903 à la suite de l'arrêt du moulin aval.

Le Moulin des Pauvres, comme les moulins de la région situés sur un ruisseau à débit variable et limité, comprenait un bief avec un plan d'eau suffisamment étendu pour pouvoir stocker une grande quantité d'eau qui actionnait jusque là deux paires de meules. Quand le niveau de l'eau du bief baissait et que la pression de l'eau à la sortie de la vanne devenait insuffisante pour entraîner le rouet avec vigueur, il fallait attendre que le bassin se remplisse à nouveau. Il a fonctionné ainsi pendant des siècles. Les rouets étaient des rouets volants en bois avec des cuillers.

En 1903, le meunier de l'époque a voulu augmenter la capacité de son moulin en adjoignant une troisième paire de meules et la sécuriser en installant une motorisation thermique. Un bâtiment, accolé à la tour moulin du Moyen-Âge, abritait ce moteur qui entraînait un axe moteur traversant tout le moulin avec un branchement sur chacune des trois meules. On peut penser que, depuis, l'eau n'a plus traversé le moulin et le bief asséché s'est laissé envahir par la végétation.

Comme la plupart des moulins ruraux, le Moulin des Pauvres a cessé son activité après la dernière guerre, à la moitié du XXème siècle.

Intérêts particuliers du Moulin des Pauvres

Le site. Ce moulin isolé, retiré dans sa petite vallée du Causse à la frontière des villages de Saint Cirq-Lapopie et de Grégols, entouré de falaises arides, semble avoir été oublié là depuis toujours. Une vue aérienne montre le moulin des pauvres, sis au milieu de sa vallée entre les deux falaises, dans son ruban de verdure comprenant l'ancien bief et l'île comprise entre le lit du ruisseau et le déversoir du moulin. Il peut être considéré comme un site emblématique des Causses du Quercy.

Reportage au Moulin Pauvre de St Cirq Lapopie par Bertrand PUEL

L'austère silhouette moyenâgeuse, massive, de la tour du Moulin des Pauvres, vue de la route, cache aux passants sa fonction de meunière.

.

L'ancienneté. Manifestement, ce moulin a su traverser les siècles en se faisant oublier. C'est sans doute sa modestie, sa pauvreté, qui l'a protégé. Pourtant, dans sa simplicité, cette tour meunière respire l'authenticité d'une construction gothique dont les proportions parfaites émeuvent celui qui la découvre. L'épaisseur du mur à l'endroit de la voûte de la porte d'entrée explique la solidité du bâtiment.

La beauté des voûtes est frappante, y compris celle, cachée, du canal du déversoir

La conservation. Le bon état de conservation du moulin et le matériel encore en place donne à ce moulin un intérêt et des possibilités pédagogiques importantes. C'est un moulin à eau hors d'eau qui permet d'accéder à la « salle des machines » et de voir les vannes sarrasines, les rouets et tous les mécanismes d'entraînement des meules. Tout est là, ou presque, figé dans le temps, sous la voûte d'origine, et dans un état de conservation suffisant pour constituer un magnifique outil pédagogique.

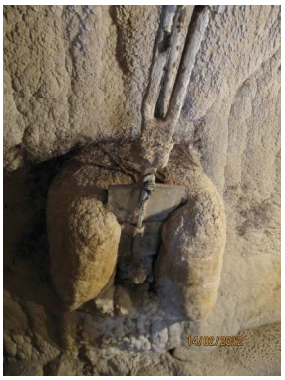

On peut voir une vanne sarrasine prise dans sa gangue de calcite et un rouet manifestement ancien

La transformation du moulin au début du XXème siècle avec sa motorisation thermique a modifié l'entraînement de la meule mobile par le haut, comme dans les moulins à vent, et non plus par le bas. Les engrenages entraînés par le moteur étaient en métal, mais ceux de l'axe des meules, correspondant aux lanternes des moulins à vent, étaient aussi en métal mais avec des dents en bois comme on le voit sur la photo.

L'ancien bief d'arrivée de l'eau avec l'emplacement des vannes, disparues sans doute depuis longtemps où l'on peut repérer les marques de niveaux de crues sans doute exceptionnelles, montre clairement l'alimentation en eau du moulin et sa régulation.

L'accueil des propriétaires. La conservation et la mise en valeur du Moulin des Pauvres est l'œuvre de M. et Mme DE WYN qui en sont propriétaires depuis huit ans. Installés déjà depuis quelques années à proximité, ils ont eu l'opportunité d'acquérir cette bâtisse qui avait besoin d'entretien. Les DE WYN sont amoureux de leur coin de Quercy qu'ils ont adopté et Peter est doué d'une grande adresse manuelle qu'il applique à la réalisation de maquettes. Ils ont restauré avec amour le Moulin des Pauvres en le consolidant tout en mettant en valeur les éléments de son passé. Qu'ils soient ici fortement remerciés de leur accueil chaleureux et de l'énergie qu'ils dépensent pour que vive le Moulin (des) Pauvre(s) dont la silhouette moyenâgeuse vue de la route émerveille les rares passants.

Travaux au Moulin de la Merlie à SAULIAC-SUR-CELE

Dans le cadre du contrat d'aménagement des rivières, la DDT a exigé de la Minoterie GREPON de refaire la passe à poissons (réalisée par l'ancien meunier, M. DEGAS selon les plans et instructions données par les services de la DDA de l'époque !) et de créer une passe à canoës, à ses frais bien sûr, sur son seuil du moulin de la Merlie à SAULIAC-SUR-CELE.

L'administration accordant très difficilement et sous beaucoup de conditions les autorisations pour faire des travaux en rivière, la minoterie GREPON en a donc profité pour faire des travaux en vue d'installer une deuxième turbine.
C'est donc un gros chantier qui a animé le moulin du 15 juin 2011 pour s'achever vers le 15 novembre 2011.

Passe et chemin de portage

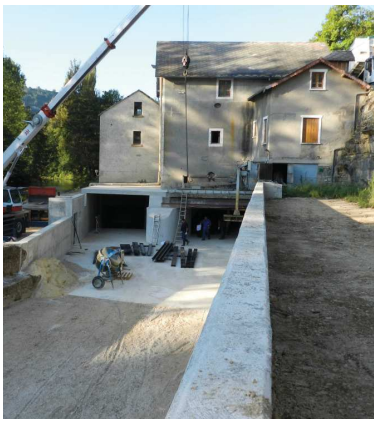

Canal d'amenée d'eau et entrées des 2 turbines

La rivière du Célé a été déviée grâce à l'enlèvement de madriers constituant une vanne de décharge. Une partie du barrage a été modifiée pour l'aménagement des 2 entrées d'eau dont une créée pour la turbine déjà existante. De nouvelles grilles(30 mm d'espacement) ont été installées à l'entrée d'eau du moulin selon les nouvelles normes. La roche a été creusée à la sortie d'eau, 2 vannes supplémentaires ont été installées dont une petite sur le barrage pour dégravage, ..etc.

Bien sûr d'importants travaux non prévus de génie civil ont dû être réalisés pour la partie amont du moulin (200m² de dalle de béton, reconstruction d'un mur effondré).

De plus le 10 juillet après de fortes pluies le chantier a dû être interrompu et nettoyé durant 4 jours en raison de la montée des eaux qui a amené terre, branchages et graviers.

Quelques chiffres (tous travaux confondus) : 5 mois de chantier, près de 350 m 3 de béton, plusieurs milliers de m3 de terre utilisés pour la construction de batardeaux et le terrassement, 400 000€ de travaux tout compris (barrage, batardeau, passes…etc) dont 146 000 € de travaux pour la mise aux normes et le réaménagement de la passe à poissons et la création d'une passe à canoës 10% de subvention du Conseil Général du Lot (pour les travaux passe à canoës et passe à poissons)

Les travaux n'ont en rien gêné le passage des canoës qui ont continué à passer par la Merlie durant toute la saison estivale.
Une turbine d'une puissance d'une centaine de kw/h devrait être installée .
La minoterie peut donc espérer une puissance totale de 170kw soit la consommation annuelle de 234 ménages (hors eaux chaude et chauffage), l'évitement de rejet dans l'atmosphère de 566 tonnes de CO^2, de 74 tonnes de cendres, l'importation de 59 tonnes de pétrole et de 255 tonnes de charbon.
Il reste a espérer que les services de l'État prennent enfin conscience de l'intérêt majeur que représente la petite hydraulique aujourd'hui, une énergie renouvelable, non polluante et surtout la moins chère à produire.
Des millions d'euros sont dépensés chaque année pour détruire le potentiel hydroélectrique alors qu'il faudrait au contraire le développer !
Selon le rapport de M. Fabrice DAMBRINE, Haut fonctionnaire de développement durable remis au ministère de l'économie des Finances et de l'Industrie en mars 2006 et concernant Les Perspectives de Développement de La Production Hydroélectrique En France au moins 30 000 moulins peuvent être équipés, **sans changer la configuration de la rivière**, à condition de mettre au point les matériels pour exploiter cette énergie à des coûts raisonnables. Ce qui représente une tranche nucléaire en moins. A méditer !!!!

Vanne de décharge pour dévier le Célé

La minoterie GREPON remercie très sincèrement le Conseil Général qui a été le seul organisme à accorder une subvention pour les travaux passe à canoës et passe à poissons.

Travaux barrage et passe à poissons

La Merlie, travaux terminés

Serge Juskiewenski nous à quitté.

Serge Juskiewenski était un homme, de grande culture, tolérant, humaniste qui évoquait avec truculence les anecdotes lotoises .
Docteur en médecine, il a été un éminent chirurgien qui a sauvé des vies et soulagé bien des peines.
Sa retraite il l'a mise au service des hommes et des femmes de son pays natal, les causses du Quercy, qu'il aimait tant.
Fondateur du Parc Naturel des Causses du Quercy, il était un ami du patrimoine et des moulins dont il disait avoir, à nos côtés, « attrapé le virus ». Nous avions toute son attention et son écoute et, grâce à lui, plusieurs moulins à vent de ce territoire ont pu retrouver leurs ailes et leur activité.
Il a été le premier homme politique, en tant que Conseiller Général du Lot et ensuite Conseiller Régional, à assister à nos premières assemblées générales et aux manifestations que nous organisions. Sa présence fut, pour nous, une forme de reconnaissance.
Il restera pour nous tous un exemple par sa tolérance, son écoute, son respect de l'autre et par sa volonté qu'il a prouvée en fondant le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Son œuvre, par laquelle il a tracé le chemin pour Catherine Marlas qui lui a succédé et pour son équipe.

Roland AGRECH - président fondateur de l'Association des Moulins du Quercy

FORMATION PNRCQ – ADEFPAT suivie par Patrice et Cécile entre janvier 2011 et mars 2012.

Le contexte du projet de formation
Dans le cadre de ses missions d'accueil, de sensibilisation et d'éducation, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy offre aux visiteurs et habitants du territoire des animations et projets éducatifs autour de la transmission **de savoirs et savoir-faire sur les patrimoines naturels et culturels.** Le Parc participe ainsi à une éducation citoyenne et permet au plus grand nombre de s'approprier le territoire et ses enjeux et de s'engager dans la vie économique et sociale de manière éclairée et responsable. Le Parc Naturel Régional s'appuie pour ce faire sur les compétences d'acteurs professionnels du territoire et le soutien de partenaires institutionnels. Des freins au développement d'une politique éducative efficace et cohérente ont été identifiés, et dans le même temps des prestataires touristiques émettaient le vœu de développer leur offre à destination du public et un référentiel permettant de développer la **marque « Parc Naturel Régional »**.

Objectifs du projet : développer et fédérer un réseau de partenaires éducatifs et touristiques pour enrichir la qualité de l'offre, mutualiser les connaissances et les pratiques. Favoriser les échanges entre acteurs et les inscrire dans la dynamique d'un territoire en projet. Promouvoir la culture du partenariat et la mise en œuvre de projets communs. Renforcer le positionnement du territoire comme une destination d'accueil. Consolider l'emploi des prestataires éducatifs en développant leurs activités. Diversifier l'offre des prestataires touristiques. S'approprier le référentiel de la marque Parc.
Contenu de la formation développement : Une démarche collective pour réfléchir et construire un réseau d'acteurs avec pour but de renforcer l'offre éducative et touristique.- La prise en compte de besoins individuels en matière de développement ou de consolidation de l'activité sur un plan économique, soit pour y répondre au travers du collectif si possible, soit pour mobiliser d'autres types d'accompagnement plus individuels en parallèle de ce travail collectif.
L'enjeu économique apparaît important à prendre en compte dans ce travail en réseau, afin que celui-ci ne s'arrête pas à une connaissance des acteurs, mais favorise aussi le développement de l'activité pour chacun.

La formation développement s'est déroulée en trois étapes :
1 phase de mise à plat et d'analyse des actions de chacun - 2 phase de compréhension du contexte local
3 phase de formalisation du réseau
Les objectifs de la phase 3 sont le démarrage opérationnel sur 3 volets et notamment sur :
1-l'écriture d'une charte de valeurs, d'engagements et de fonctionnement.
2- définition et formalisation d'un outil de recensement de l'offre pédagogique du Parc pour juin 2012-03-12
3- qualification du tourisme familial et repositionnement du livret jeu enfants pour une édition au printemps 2012

LES OBJECTIFS DU RESEAU sont notamment de :
Rendre visible l'offre touristique locale pour maintenir la clientèle sur le territoire. Définir une stratégie de communication du réseau vis-à-vis des partenaires institutionnels et touristiques. Qualifier l'offre touristique à travers le label du Parc naturel régional. Développer et/ou repositionner les outils de communication en direction des publics. Attirer de nouvelles clientèles et proposer une offre hors saison en direction des habitants du territoire. Construire une offre touristique (circuits et commercialisation) spécifique

Notre participation à la formation et au réseau « Doline » qui s'est créé nous a permis de réaliser en juillet 2011, des animations au moulin d'Aulanac, en partenariat avec la Maison de la Fourdonne. Cet été, ce partenariat est renouvelé et développé. Nous participons au livret jeu-enfant qui sera édité en 60.000 exemplaires pour la saison 2012. Nous poursuivons nos recherches de partenarial avec d'autres membres de Doline pour des activités dans d'autres moulins sur le territoire du PNR.

Lors d'une séance de formation à Pech Merle

Politique régionale du Patrimoine

Jacques Chavanon et Bertrand Puel ont été reçus le 15 novembre 2011 au service « Développement par le Patrimoine » de la Région Midi-Pyrénées pour une information sur les critères d'intervention en matière de restauration du patrimoine.

Jocelyne SAINT-AVIT, Chef de Service et sa collaboratrice en charge du service de l'Inventaire nous ont présenté les transferts de compétences de l'Etat aux Collectivités territoriales en matière de patrimoine et, depuis 2007, celle de l'inventaire général du patrimoine à la Région.

Des nouveaux critères d'intervention en matière de restauration du patrimoine d'architecture traditionnelle non protégée, qui s'appliquent aux moulins, ont été voté le 21 avril 2011. Les travaux éligibles portent sur le clos couvert, la stabilité ou la mise hors d'eau ce qui, dans le cas par exemple d'un moulin-à-vent, s'applique au toit avec sa charpente, aux ailes et à l'arbre moteur.

L'aide de la Région vient compléter celle du Département dans un cadre conventionnel et le dossier à remplir est commun au Conseil Général et à la Région. Les propriétaires bénéficiaires peuvent être des communes (de moins de 15 000 habitants) des associations ou des personnes privées. Pour les personnes privées, il s'ajoute une condition de ressources qui module le taux en fonction de la tranche d'imposition. Les dépenses éligibles sont comprises entre 5 000 et 150 000 €. Dans son instruction, la Région s'appuie sur l'expertise de partenaires locaux comme l'architecte départemental CAUE, ou le PNR des Causses du Quercy.

Le dossier à remplir peut être consulté en le demandant au secrétariat (tel : 05 65 40 73 30 ou moulinsduquercy@wanadoo.fr).

JOURNEES NATURE

Cette année, le thème régional est tourné vers le développement des énergies renouvelables. Nous proposerons une sensibilisation du public sur : l'**eau, énergie renouvelable et naturelle pour la petite hydroélectricité au moulin de Cabrerets avec une animation dans le moulin mise en place par Michel et Géraldine Grépon.** Exposition pédagogique sur l'utilisation de l'eau pour les moulins producteurs de farine et d'électricité. Visite guidée et commentée du petit musée du moulin initialement producteur de farine et des installations produisant l'électricité. Ouverture au public : samedi 26 et dimanche 27 mai de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h , mercredi 30 mai de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, samedi 2 et dimanche 3 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Autres jours, exclusivement pour les groupes et sur rendez-vous au 05 65 31 28 52

ANIMATIONS D'ETE

- Pendant les vacances d'été, des animations dans les moulins seront à nouveau mises en place. Dans le cadre de l'opération « ENFANTS FAMILLES » organisée par le PNR et des visites de Saint Cirq Lapopie organisées par la Maison de la Fourdonne, accueil au moulin d'Aulanac tous les jeudis de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h sur le thème : *Visite découverte du moulin d'Aulanac à St Cirq Lapopie.*

Descriptif de fonctionnement du moulin et de la fabrication de la farine de meules avec film documentaire au temps où le moulin fonctionnait toujours

- Au musée de Cuzals, 8 après-midi d'animations en juillet et en août seront mises en place avec la participation de Francis Moles, Marc Hermet et Patrice Valy.

MANIFESTATION « Célé Té » à Figeac

Pour la troisième année consécutive, le Syndicat Mixte de la Rance et du Célé organise une manifestation autour de l'eau, des activités de pleine nature, du territoire et des richesses des vallées de la Rance et du Célé. Organisée sur plusieurs journées autour d'un évènement particulier : le « Big Jump » qui a lieu cette année le dimanche 8 juillet, à la même heure partout en Europe des milliers de citoyens vont plonger dans les rivières pour montrer leur volonté de retrouver des rivières propres et vivantes, cette manifestation se déroulera du 6 au 9 juillet et proposera des activités sportives et de plein air, des concerts mis en place par l'Espace Jeunes, des stands d'exposition à Figeac au bord du Célé. Les Moulins du Quercy seront cette année parmi les partenaires et nous aurons un stand d'animation et d'information sur les moulins et la défense des seuils.

FOIRE DE FIGEAC : nous aurons un stand, dans le chapiteau des associations, pour présenter nos actions et activités du mercredi 10 au dimanche 16 septembre.

FETE DE LA SCIENCE 2012

La prochaine édition de **la Fête de la Science aura lieu du 10 au 14 octobre 2012**.

Le thème retenu cette année, à l'occasion de " **2012, Année Internationale de l'énergie durable pour tous**" sera "**les énergies pour tous**".

Ce thème est très « porteur » pour les moulins du Quercy qui se mobiliseront pour participer à la manifestation :

- en proposant des portes ouvertes et visites de moulins à eau et à vent en fonctionnement
- en participant au **Village des sciences** qui sera installé **à Figeac,** à l'Espace François Mitterrand, en animant un stand pour lequel Patrice Valy innovera une fois de plus pour les animations pédagogiques (accueil des groupes scolaires le jeudi 11 et le vendredi 12, accueil tout public le samedi 13).

Montage - Maintenance - Entretien - Réhabilitation

Microcentrales et Moulins
M. POUZON Jean-Pierre

Chemin du Tour du Pré
82140 SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL
Tel. : 06.67.45.14.78 ou 05.63.30.68.64

MAISON de la PRESSE SCHEID

Commande et vente de livres sur les Moulins

Tabac-Loto-Photo-Cadeaux-Jouets-Rayon Bijouterie

Location DVD- Clé Service- Photo d'Identité

Tour de Ville– 46160 CAJARC

Tél: 05 65 40 66 92– Fax: 05 65 40 60 46

Mécénat pour la restauration du Moulin de Boisse ….Thérèse Résseguier

Des nouvelles du mécénat pour la restauration du moulin à vent de Boisse avec la Fondation du patrimoine …
La campagne de mécénat se poursuit car, outre la réfection du toit, d'autres travaux sont nécessaires pour remettre à la génération montante un moulin en bon état : plancher du dernier étage à refaire en partie, trémie à remplacer, portes à restaurer, toit de la grangette à refaire, …
Grâce à la générosité des donateurs, la commune peut compter sur la subvention de la Fondation du patrimoine dont l'attribution était soumise à la condition d'un montant de dons garantissant l'intérêt du public pour le moulin.
Merci à tous ceux qui ont soutenu le projet, en particulier aux membres des Moulins du Quercy qui ont été des premiers à répondre à l'appel.

A présent, la procédure de marché public arrivant à son terme, le chantier devrait se dérouler au cours du deuxième trimestre avec l'espoir de remettre le moulin au vent le 15 août, un an après le lancement de la campagne de mécénat, s'il n'y a pas de contretemps.

Pour faire acte de mécénat, contacts :
Mairie de Sainte-Alauzie 06 65 31 86 23
AMBC moulindeboisse@gmail.com
Fondation du patrimoine Midi-Pyrénées www.fondation-patrimoine.com
Moulins du Quercy moulinsduquercy@wanadoo.fr

Vivre Bouluech...conférences *« LES MOULINS DANS LA LITTERATURE »*

Nous savons que les moulins ont été de tous temps source d'inspiration : populaire avec les chansons et les contines, artistique auprès des plus grands artistes peintres, littéraire chez nos écrivains et poètes. Colette Roudergues, professeur de lettres, a choisi pour son centre de documentation du Moulin de Bouluech le thème des moulins dans la littérature.
L'Association Culturelle du Canton de Castelnau Montratier a invité ses adhérents le samedi 24 mars à une soirée conviviale animée par Colette Roudergues et Thérèse Rességuier sur le thème « les moulins dans la littérature ». Sous l'œil vigilant de Francis Moles, Colette se plait à développer avec réalisme et humour ses thèmes préférés. Le moulin est le centre d'une « micro-culture », donc un centre culturel qui représente tout un folklore de traditions orales retranscrites : traditions écologiques, techniques et sociales. A partir du Xème siècle, il est possible d'étudier le rôle du meunier et du moulin à travers les contes, les légendes, les histoires, les fables, les anecdotes, les farces. Elle nous transporte des fabliaux du Moyen âge à la littérature de terroir contemporaine en passant par Cervantès et Alphonse Daudet bien sûr, mais aussi par Victor Hugo en nous conseillant la lecture ou la relecture de « Notre Dame de Paris » et Emile Zola pour son réquisitoire contre la guerre : «L'attaque du moulin ».
Une façon originale et enrichissante de découvrir les moulins que vous pourrez approfondir en visitant le centre de documentation du moulin de Bouluech à Bagnac sur Célé.

ANIMATIONS AU CENTRE CULTUREL

Le printemps revient avec ses désormais traditionnelles animations au centre culturel du moulin de Bouluech : Marché des potiers le dimanche 27 mai, venez nombreux. Accueil dans le cadre des « Journées Natures » , ouverture du Centre de documentation le samedi 2 et le dimanche 3 Juin (Expositions)Ouverture pour les Journées du patrimoine de Pays et des moulins (Exposition)

photo Thérèse Rességuier lisant un passage du poème « Le vieux meunier du moulin noir… » tiré du recueil «Les villages illusoires » d'Emile Verhaeren

Chez nos voisins

Moulins du Tarn

Assemblée Générale de l'ARAM du Tarn à Lombers, dimanche 18 mars 2012

Le président Francis Roques a accueilli les adhérents avec son épouse Rosie à partir de 10 heures à la salle des fêtes de Lombers. A part les personnalités, des représentants de la commune de Lombers, du conseil général et du conseil régional, la plupart des membres présents étaient des propriétaires de moulins.

Après les formalités statutaires, le président a rappelé les contraintes réglementaires qui pèsent sur les moulins à eau et appelé l'attention de l'auditoire sur la nécessité de ne prendre aucun courrier administratif à la légère, exemple personnel à l'appui.

Ensuite il a informé l'assemblée de la création par la FFAM d'un fonds de solidarité juridique pour défendre les intérêts des moulins lorsque des actes administratifs faisant grief seront pris. Il a invité l'association à voter une participation financière ainsi que chacun des participants à faire un don, tout en soulignant qu'il serait déduit de l'impôt sur le revenu de 2012 à hauteur de 66 %.

Roland Agrech a confirmé ces informations et mises en garde, puis il a invité les propriétaires de moulins à participer aux Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins les 16 et 17 juin, co-organisées par la Fédération Patrimoine Environnement et par la FFAM. A cette occasion il a convié à participer au congrès de cette fédération à Albi le week-end suivant.

A la demande de Francis Roques, Thérèse Rességuier a ensuite présenté le dispositif législatif relatif au classement des cours d'eau au nom de la continuité écologique, le dispositif réglementaire à l'échelon national et du bassin hydrographique, et enfin les actions en cours pour défendre les intérêts des propriétaires de moulins et sauvegarder ce patrimoine.

L'assemblée générale s'est terminée sur un échange animé de questions réponses entre participants, en particulier sur le thème des autorisations pour l'équipement des moulins pour la production d'électricité puis, bien sûr, un déjeuner convivial et enfin la visite d'un moulin équipé en centrale hydroélectrique.

CR par Th Resseguier-Lacalmontie.

CONGRES 2012 de PATRIMOINE ENVIRONNEMENT à Albi les 30 et 31 mars

Patrimoine-Environnement a choisi d'organiser son 2e congrès en région Midi-Pyrénées dans la belle ville d'Albi en raison de son très récent classement au patrimoine mondial, sujet qui intéresse la fédération, pour un week-end prolongé de rencontre, de convivialité et aussi de découverte et de réflexion.

Au cours de ce congrès, l'Assemblée générale a voté le projet de fusion de FPE (ex-FNASSSEM) avec la Ligue Urbaine et Rurale représentant près de 1200 adhérents. mutualiser les moyens et être plus efficace sont les objectifs des deux associations. La démolition des « barrages » dans le cadre de la loi sur la « continuité écologique » à été abordé et nous avons le soutien de FPE. L'augmentation de la cotisation a aussi été votée afin de permettre de retrouver un équilibre financier. Reconnue d'utilité publique, faisant partie du « G8 » (Groupe des Grandes Associations Nationales du Patrimone), les nouveaux statuts renforcent la FPE dans la protection de l'environnement et dans le développement durable.

Patrimoine Environnement organise les JJPM au plan national en partenariat avec la FFAM. Roland AGRECH a présenté les Journées du patrimoine de Pays et des Moulins 2012 coordonnées par les Moulins du Quercy en Région Midi-Pyrénées, pour lesquelles Cécile a déjà enregistré plus de 300 animations. Notre Fédération des moulins FFAM, qui est membre du conseil d'administration de la FPE, était représentée à l'assemblée générale par Jacques Chavanon mandaté, en tant que trésorier de la FFAM, par sa présidente Annie Bouchard.

L'ensemble des moulins albigeois se composait d'une **vermicellerie** , d'une **chapellerie** , de **moulins à foulons** ainsi que du **moulin du Chapitre** , **moulin céréalier.** Ayant bénéficié d'une réhabilitation en 1986, les anciens bâtiments de la Sté « les Moulins de l'Albigeois » abritent aujourd'hui le musée Lapérouse, un hôtel, des logements, des services du conseil général du Tarn et un centre d'art contemporain, le L.A.I.T.

Le CONGRES FFAM 2012 : se tiendra à Reims (51) du vendredi 27 au dimanche 29 avril
Accueil assuré par nos Amis des Moulins Marnais. Conférences le vendredi 27 après-midi, circuit de visites le samedi et Assemblée Générale le dimanche matin.

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES, Paris 22 au 24 Novembre 2011
Afin de sensibiliser les élus et de participer aux différentes tables rondes (Onema, France Hydro Electricité etc) la FFAM a participé à ce salon pendant lequel se tenait le Congrès des Maires de France.

ELECTION PRESIDENTIELLE
*Une **Lettre ouverte** a été adressée le 12 février à tous les candidats à l'élection présidentielle sollicitant un rendez-vous afin de pouvoir leur exposer pleinement nos motivations et leur demander de préciser leur politique dans notre domaine. Devant le peu de réponses obtenues, une relance leur a été adressée le 13 mars, et l'envoi a été relayé aux élus des régions et départements.*

Les JOURNES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS 2012 auront lieu les samedi 16 et dimanche 17 juin (manifestation officiellement sur 2 jours, participation le samedi et le dimanche, ou l'un ou l'autre jour au libre choix de chacun). Les Journées du patrimoine de pays et des moulins fêtent la cuisine, les terroirs et les savoir-faire ! Thème particulièrement riche pour faire comprendre l'importance touristique et économique des moulins… moulins à farines, à huile d'olive, ou de noix, de noisette, etc, sans oublier les céréales, les fromages, le cidre, les brasseries, les fours à pain, le boulanger, l'accueil ou la restauration dans des moulins

SALON DU PATRIMOINE à Paris, Carrousel du Louvre, 3-6 Novembre 2011
La FFAM a participé à cette manifestation de référence, rendez-vous fédérateur incontournable pour les acteurs et les passionnés du patrimoine, le 17 ème Salon International du patrimoine Culturel. Vente d'ouvrages sur les moulins, nombreux contacts et sensibilisation du public pour la défense des moulins on monopoaux problème des seuil.

ACTIONS DE DEFENSE DES SEUILS
MINISTERE DE L'ECOLOGIE
Annie Bouchard et Jean-Marie Pingault ont été reçus au ministère de l'Ecologie le 6 décembre pour la mise en place de la "Mission de Diagnostic sur la mise en oeuvre du PARCE (Plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique) confiée au CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable)" qui avait été décidée lors de leur premier entretien au Ministère le 31 août 2011.
Cette mission, étalée sur plusieurs mois, prendra en considération aussi bien les problèmes rencontrés sur le terrain au sujet de l'interprétation de la réglementation par les agents chargés de l'appliquer. Tous les sujets ont été passés en revue, potentiel hydroélectrique, utilité économique des moulins réhabilités y compris pour de petites puissances, compétence des gardes et techniciens de rivières, passage des poissons dans les ouvrages, "littérature" des Agences de l'Eau ou l'ONEMA, pressions de la police de l'eau incitant à l'abandon des droits d'eau et privilégiant l'arasement des ouvrages, absence des propriétaires d'ouvrages en leur qualité d'usagers de l'eau dans la majorité des Commissions locales de l'eau, coût et financement des ouvrages de franchissement, les pollutions, etc...

Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

www.moulinsdefrance.org
ffam@moulinsdefrance.org

Journées des Moulins 2012

Nos moulins, énergie du passé... ... ressources du futur

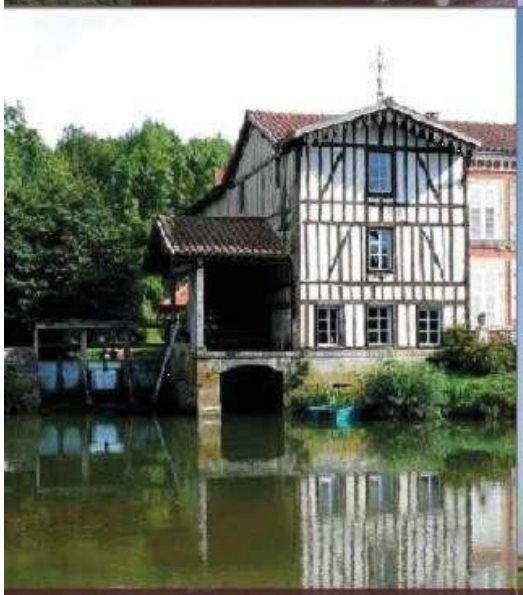

Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

www.moulinsdefrance.org - ffam@moulinsdefrance.org

La Vie des Moulins du Quercy, périodique édité par l'Association des Moulins du Quercy.

Responsable Publication : J. Chavanon **. Responsable Rédaction :** B. Puel **. Rédacteurs** : R.Agrech, J.Chavanon, G.Grépon, M Grépon, R.Pezet, B. Puel, Th.Rességuier, C.Roudergues**. Conception et Réalisation :** C.Dubois

Crédits photographiques : Ass. des Moulins du Quercy, B.Puel, J.Chavanon, R.Agrech.

Ass. des Moulins du Quercy Lot et Tarn-et-Garonne et son Centre de ressources sur les moulins

24 Place du Foirail à 46160 Cajarc -Tel. 05 65 40 73 30

e-mail: moulinsduquercy@wanadoo.fr - Site web: www.moulinsduquercy.com

Siège social : Mairie de St-Chels - Crédit Agricole :130 177 83000 - n° de déclaration : 223/8729